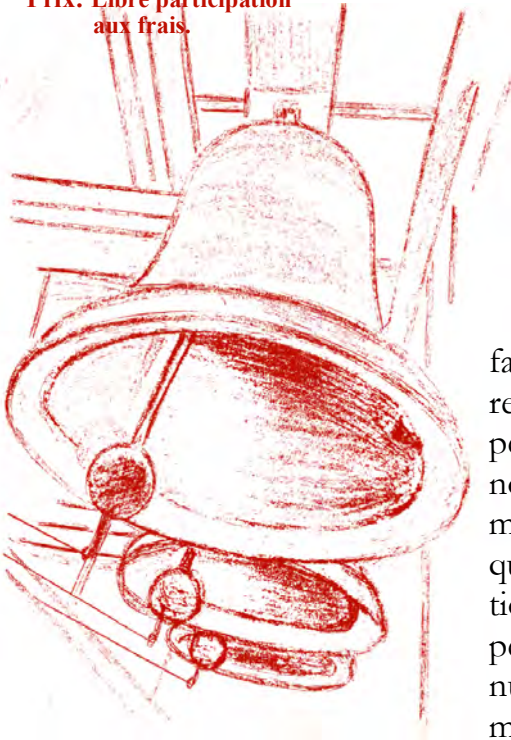


Janvier 2018

Prix: Libre participation
aux frais.



Bien chers fidèles,

La seule orthographe vous aura tiré l'œil : il ne s'agit pas de vous parler de votre tour de taille qui vous donne peut-être suffisamment de soucis après les fêtes, mais de vous inciter à ne pas être ingrats.

Revenir sans cesse sur ses échecs ou ses difficultés, ou disserter sans se lasser sur la perversité du monde contemporain, peut être un coup sévère porté à la vie spirituelle, tant au niveau naturel (cela porte aux idées noires, à l'inaction) que surnaturel (on peut en perdre l'espérance d'accéder au bonheur du Ciel). Chrétiens désireux de progresser, vous aurez soin d'entretenir l'attitude inverse : vous serez grats, bien grats ... c'est-à-dire remplis de gratitude.

La vertu de gratitude, c'est la réponse de l'obligé à son bien-

faiteur. Nous avons beaucoup reçu, de la part de nombreuses personnes : Dieu d'abord qui nous a tout donné gratuitement ; nos parents ensuite, à qui nous devons la vie, l'éducation ; mais encore toutes les personnes connues ou inconnues, même peut-être injustement ignorées par nous, et qui nous rendent la vie ... vivable : vos enfants, petits-enfants qui viennent vous visiter alors que tant d'autres sont seuls ; la femme de ménage qui a fait son travail avec conscience, rendant votre bureau agréable ; tel autre inconnu qui vous a salué dans la rue au lieu de vous laisser dans le flot indifférent ; toutes ces âmes qui prient pour la paroisse et donc pour vous-mêmes ...

Celui qui veut pratiquer la gratitude, donc être juste, prendra le temps de reconnaître, de chercher les dons qui lui ont été faits (quitte à les écrire, surtout dans les périodes de déprime) : il est impossible, à moins de vivre dans une bulle, de ne pas s'apercevoir que beaucoup de gens nous font du bien.

Ensuite, il remerciera : soit directement au moment opportun (un petit merci), soit dans sa prière du soir par exemple.

Enfin il aura soin de se préparer à payer son bienfaiteur de retour quand c'est nécessaire : cette vieille dame si polie ... ce sac de course qu'elle doit porter ... tilt ?

Entretenez la gratitude. D'abord, vous vivrez plus longtemps (c'est prouvé scientifiquement¹ et c'est dans le quatrième commandement). Ensuite, c'est la porte du ciel selon saint Ignace :

« Je considère, en sa divine bonté et sauf meilleur avis, qu'entre tous les maux et péchés imaginables, l'ingratitude est un de ceux qui méritent le plus d'être en abomination devant notre Créateur et Seigneur, et devant les créatures qu'il a faites pour sa divine et éternelle gloire. Elle est en effet méconnaissance des biens, des grâces et des dons reçus ; elle est la cause, le principe et l'origine de tout mal et de tout péché. Au contraire, combien sont aimées et estimées, au ciel comme sur la terre, la gratitude et la connaissance des biens et des dons reçus ! »²

Ne me reste plus, bien chers fidèles, qu'à montrer un peu l'exemple en vous remerciant pour le soutien constant que vous apportez au prieuré. Bonne et sainte année à tous !

Abbé Benoît Espinasse

(1) Cf l'étude citée dans Pascal Ide, *Le burn out*, p. 121.

(2) Saint Ignace de Loyola, *Lettres*, Paris, DDB, 1959, p. 78.

La Militia Mariae

La Militia Mariae est une œuvre qui se veut la fille spirituelle de la Légion de Marie. Elle imite son apostolat dans le cadre de la Tradition. Nos quelques considérations visent à susciter l'intérêt pour cette activité apostolique qui mérite d'être connue.

Débuts modestes

Le 7 septembre 1921, veille de la Nativité de Notre-Dame, 16 laïcs assistés par un prêtre, se réunissaient à Dublin et décidaient d'entreprendre un travail apostolique en se plaçant sous l'autorité spéciale de la très sainte Vierge.

A l'extrémité de la table prévue pour la réunion, trônait sur une petite nappe blanche, une statue de l'Immaculée Conception, entourée de deux vases de fleurs et de deux cierges allumés. Dès lors, le cadre des futures réunions se trouvait définitivement établi. Tous se mirent à genoux et récitèrent le chapelet. Puis, on décida de visiter les malades d'un hôpital voisin.

Une semaine plus tard, les mêmes personnes se retrouvèrent pour une nouvelle réunion. Après le chapelet, elles rendirent compte de leurs activités et, au vu de leurs efforts couronnés de succès, elles décidèrent de poursuivre ce travail apostolique. La Légion de Marie était née.

Peu à peu, d'autres personnes se joignirent au groupe, qui fut obligé de se scinder. En se développant, la Légion entreprit d'autres activités apostoliques.

De l'Irlande, cette œuvre passa en Ecosse (1928), en Inde (1930), en Amérique (1931), puis en Afrique, en Australie pour enfin prendre pied sur le continent européen (1940). A la fin de 1961, la Légion comptait 50.000 groupes de base (ou Praesidia). Entre temps, elle recevait le baptême de sang en Chine, où plus de 1000 légionnaires payèrent de leur vie leur fidélité à la sainte Eglise.

Spiritualité et buts

La Légion de Marie a pour but la sanctification personnelle de ses membres par la prière et par la pratique de l'apostolat sous des formes très diverses. Son action, placée sous l'autorité de la hiérarchie de l'Eglise est animée par une spiritualité mariale selon l'esprit de Saint Louis-Marie Grignion de Montfort. Le Légionnaire, sous le patronage de Notre-Dame, travaille à l'extension du règne du Christ. Il doit donc s'imprégner de l'esprit de la sainte Vierge et imiter ses vertus : humilité, pureté, douceur, esprit d'obéissance.

Organisation

La Légion de Marie comporte des membres actifs, qui s'engagent à quatre obligations :

1° Assistance ponctuelle et régulière à la réunion hebdomadaire (actuellement tous les 15 jours) ;
2° Récitation quotidienne des prières du Légionnaire ;
3° Accomplissement d'un travail apostolique substantiel, en esprit de foi et en union avec la très sainte Vierge ;
4° Discrétion absolue sur les éléments d'ordre confidentiel appris dans les réunions ou dans son apostolat.

Il y a aussi des membres auxiliaires, branche priante de la Légion de Marie. Ils récitent chaque jour l'ensemble des prières légionnaires, y compris le chapelet, pour soutenir l'apostolat de la Légion.

Activités apostoliques

Ces activités varient à l'infini. Cependant, deux points fondamentaux guident l'apostolat légionnaire : 1° - Interdiction d'effectuer des quêtes et de distribuer des secours matériels ; il existe d'autres œuvres pour cela et la Légion veut surtout dispenser des biens surnaturels. 2° - Les activités doivent être effectuées à deux et non individuellement. Ceci encourage à une plus grande exactitude pour réaliser l'activité envisa-

gée. On pourrait ajouter un 3^{ème} point, c'est la discipline qui évite les pertes de temps et les hésitations. En glanant dans les compte-rendu, voici quelques exemples d'activités réalisées par le groupe de notre prieuré : visite de fidèles malades ; visite aux prêtres âgés ; distribution de médailles miraculeuses, le 8 décembre ; porte-à-porte pour faire connaître Notre-Seigneur, la Sainte Vierge ; récitation du chapelet dans des maisons de retraite ; contacts téléphoniques pour prendre des nouvelles des personnes âgées, isolées ; convoiturage pour conduire des personnes à la messe ; assistance des mourants en priant les prières de la recommandation de l'âme ; conduire le prêtre dans une tournée de communions.

Praesidium de Lille

Le groupe de notre prieuré (Praesidium Marie, Reine des cœurs) compte actuellement 6 membres actifs qui se retrouvent tous les 15 jours, pour une réunion qui dure 1h30 maximum. Par son apostolat très discret, mais profond, il est une aide précieuse pour le prêtre qui ne peut visiter les malades aussi fréquemment qu'il le faudrait ; qui ne peut aborder certaines personnes extérieures qu'après un contact établi par la Légion. Souvent aussi c'est par la Légion qu'il sera informé de l'état de tel ou tel fidèle : maladie, hospitalisation, deuil, difficultés diverses. Pour conclure, la Militia Mariae est certainement un moyen providentiel qui permet de pratiquer les œuvres de miséricorde spirituelle. « Ce que vous aurez fait au plus petit des miens, dit Notre-Seigneur, c'est à moi que vous l'aurez fait. » Inutile d'ajouter que la Militia recrute des bonnes volontés. Il est toujours loisible d'assister à une réunion sans engagement ; vous ne le regretterez pas.

Abbé M. Bal Pétré

Pas de dimanche sans messe

« **O**rdonne et persuade au peuple d'être fidèle à prendre part à l'assemblée du dimanche. Que personne n'y manque, que chacun soit fidèle à se réunir afin que personne ne diminue l'Eglise en n'y venant pas et diminue ainsi d'un membre le Corps du Christ ».
(Didascalie des Apôtres, IIIe siècle)

Nous le savons bien, le dimanche permet à chacun de se reposer, il offre à la famille l'occasion de se retrouver en intimité, il favorise les activités de détente dont chacun a besoin. Il rappelle à l'homme la prééminence de l'esprit sur le corps ainsi que celle de la vie familiale et sociale sur le gain économique. Il est pourtant en soi possible de placer ce temps de repos un autre jour, le sabbat avait en effet lieu le samedi dans l'ancien Testament.

Alors... pourquoi le dimanche ? Le troisième commandement de Dieu « tu sanctifieras le jour du Seigneur », donné à Moïse sur le mont Sinaï, nous remet sous les yeux la loi naturelle. Cette obligation religieuse a été fixée par l'Eglise au dimanche parce que ce jour est celui de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme. Il est aussi celui de l'effusion du Saint-Esprit sur les disciples à la Pentecôte. Voilà donc ce qui prime, voilà pourquoi le dimanche existe : le culte de Dieu. Le repos de l'homme est une conséquence, mais non l'essentiel. D'ailleurs, le mot « dimanche » ne vient-il pas du latin *dies dominica*, le « jour du Seigneur » ?

Ainsi, pour tous les catholiques, dès l'âge de raison, l'Eglise fait un précepte d'assister à la messe tous les

dimanches :

1. A toute la messe. Manquer par sa faute la messe entièrement, une partie quantitative importante (arriver après l'offertoire) ou encore une partie essentielle (consécration, communion) constituerait une faute grave car nous ne rendrions pas à Dieu ce que nous lui devons en justice, ce serait comme un vol.
2. En étant corporellement présent.
3. En y étant présent par notre âme, en ayant l'intention d'honorer Dieu.

Peut-on en certains cas être excusé de l'assistance ? Oui, s'il nous est



impossible de nous y rendre (maladie qui nous tient au lit, distance très importante, etc.), si nous avons une dispense légitime du prêtre (raison personnelle) et enfin s'il y a nécessité grave comme une obligation professionnelle (infirmier ou militaire de garde, par exemple) ou la garde d'un infirme.

Dans ces cas, on n'est pas tenu de suppléer par d'autres prières ou par la messe en semaine, bien que ces bonnes pratiques soient conseillées.

En conclusion, si nous pouvons déplorer à juste titre qu'en 2016 il n'y ait plus que 53% des Français à se déclarer catholiques (sondage Ipsos), si nous pouvons regretter que seulement 5% de ces catholiques accomplissent leur devoir dominical (37% en 1948), il nous appartient toujours cependant de montrer l'exemple de la sanctification du dimanche par l'assistance pieuse à la messe et aux offices.

Abbé Hachette

Carnet paroissial 2017

*Ont été régénérés de
l'eau du baptême*

Croix

Eric VIELLARD, le 16/04/2017

Samuel FABER, le 16/12/2017

Lille

Apolline VAN HOEYMISSEN,

le 18/03/2017

Mathéis LAMELYN,

le 01/05/2017

Milan LAMELYN, le 01/05/2017

Sophie DUMONT, le 24/06/2017

Célestin PENNEL, le 04/11/2017

Rémi RIBES, le 28/12/2017

Amiens

Joris GAMBIER, le 05/11/2017

*Ont contracté mariage
devant l'Église*

Lille

Jean-Baptiste TAMBRUN avec Cécile DELANSAY le 26/08/2017

Boulogne sur Mer

Xavier LEFEBVRE avec Camille HAYNAU le 18/11/2017

Amiens

Jean-Charles ALLART avec Marion SAVA le 10/06/2017

*Ont été honorés de
la sépulture ecclésiastique*

Lille

Georges CAIGNARD, le 09/02/2017

Henri VAN WOLPUT, le 20/02/2017

Jean-Pierre DEGRYSE, le 23/02/2017

Françoise DEVYLERRE, le 23/03/2017

Micheline LERUSTE, le 04/05/2017

Carole DEREN, le 07/06/2017

Marie BULCKAEN, le 11/10/2017

Jean ROY, le 29/12/2017

Boulogne sur Mer

Odette BERTELOOT, le 16/08/2017

Amiens

Michel LOUIS, le 18/04/2017

Georgette ALBERTIN, le 12/05/2017

Herman VERDIN, le 25/09/2017

A pris l'habit chez les dominicaines enseignantes de Saint-Pré

Marie-Astrid GONCALVES

Est entrée chez les dominicaines enseignantes de Saint-Pré

Anne DELOUX

La Fraternité Saint Pie X est-elle hors de l'Eglise ?

Ne redoutons pas cette question directe, n'esquivons pas la réponse. Tentons, sans arrogance ni quelconque esprit frondeur, d'être juste.

Le fondement de l'existence de la Fraternité Saint-Pie X est le témoignage de toute la foi catholique traditionnelle et pas seulement d'une partie. Ce témoignage n'est pas un caprice personnel de la Fraternité, il ne relève pas d'un charisme particulier ou extraordinaire, mais il est de nécessité de salut pour tout chrétien. Malheureusement, il nous place « en opposition formelle, profonde, radicale contre l'Eglise de Vatican II infestée par les idées modernistes » (Conférence de presse de Mgr Lefebvre – 15 juin 1988). Que faire ?

La position de Mgr Lefebvre est toujours restée invariable : « Le propre du catholique, c'est d'aimer Rome. Du fait que nous sommes douloureusement frappés et martyrisés par l'obscurcissement de la doctrine de l'Eglise romaine, est-ce que nous devons nous détacher de l'Eglise de Rome ? Et nous rattacher directement à Notre Seigneur Jésus-Christ ? Dangereuse erreur ! C'est notre devoir de bien penser la question, afin de ne pas nous égarer et ne pas vouloir dans notre cœur des sentiments et des orientations qui nous entraîneraient alors bel et bien hors de l'Eglise » (7 septembre 1981).

Concrètement, quand la Fraternité a reçu l'approbation de l'Eglise par Mgr Charrière, le 1^{er} novembre 1970, Monseigneur Lefebvre a écrit : « Cela n'était-il pas providentiel ? Cette date du 1^{er} novembre 1970 est à mes yeux un évènement capital dans notre histoire : c'est l'acte de naissance officiel de la Fraternité : c'est l'Eglise qui, ce jour-là, l'a enfantée. La Fraternité est une œuvre d'Eglise. Pour moi, j'aurais eu horreur de fonder quoi que ce soit sans l'approbation d'un évêque » (revue *Fideliter* n° 59, p.66).

Mais les sanctions romaines qui s'ensuivirent, dont celle de la suppression de la Fraternité approuvée par Paul VI le 6 mai 1975, ne mettent-elles pas l'œuvre en « rupture avec Rome » ?

Tout en ne se fourvoyant pas à fonder une église parallèle, Mgr Lefebvre reste inébranlable : « Le problème de la situation des fidèles et de la situation de la papauté actuelle rend caduques les difficultés de juridiction, de désobéissance et d'apostolicité, parce que ces notions supposent un pape catholique dans sa foi, dans son gouvernement » (novembre 1983).

Pour étayer son affirmation, Mgr Lefebvre nous fait comprendre qu'être en communion avec Rome n'est pas seulement dans l'espace (le pape et les évêques d'aujourd'hui) mais aussi dans le temps : « Il me semble entendre les voix de tous ces papes depuis Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, saint Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII, nous dire « mais de grâce, de grâce, qu'allez-vous faire de nos enseignements, de notre prédication, de la foi catholique, allez-vous l'abandonner ? Allez-vous la laisser disparaître de cette terre ? De grâce, de grâce, continuez à garder ce trésor que nous vous avons donné. N'abandonnez pas les fidèles, N'ABANDONNEZ PAS L'EGLISE ! Continuez l'Eglise ! Car enfin, depuis le Concile, ce que nous avons condamné, voici que les autorités romaines l'adoptent et le professent » (texte tenant lieu de mandat apostolique à la cérémonie des sacres du 30 juin 1988).

Mgr Lefebvre rejetant l'opinion sédévacantiste (selon laquelle il n'y a plus de pape) répète et répète encore pendant toute la période des Sacres qu'il ne fonde pas une église parallèle mais réalise une « opération survie ».

Finalement, l'Eglise catholique est la barque de saint Pierre qui échoue sur le récif du concile Vatican II, causant une voie d'eau (la perte de la foi de millions d'âmes). La Fraternité Saint-Pie X est la chaloupe pour sauver la Foi. Chacun sait qu'une chaloupe à la mer fait partie du bateau en attendant que la voie d'eau soit colmatée.

Abbé Laurent Pouliquen